

SOUFFRANCE AU TRAVAIL ? DES OUTILS POUR RÉAGIR !

Souffrance au travail, burn-out, harcèlement moral, dépression... ces situations ne sont pas rares dans l'Éducation Nationale. Les politiques managériales de gestion des personnels, l'autoritarisme de notre hiérarchie, l'impuissance des personnels tenu-e-s de trouver seul-e-s, sans outils, sans moyens, des solutions à l'échec scolaire fragilisent les personnels. Le syndicat est un outil collectif qui permet aux personnels de construire des solidarités et de lutter contre les logiques d'exclusion, d'individualisation et de harcèlement.

N'hésitez pas à contacter le syndicat Sud Education 93 pour toutes questions relatives à la souffrance au travail.

Quelques liens utiles

• Sur le site de l'Union Syndicale Solidaires

→ le bulletin « Et voilà le travail » concernant les conditions de travail et la santé au travail : <https://www.solidaires.org/-Bulletin-Et-voila->

→ la Fiche n° 8 - Agir syndicalement lorsqu'un-e collègue se suicide ou tente de se suicider : <https://solidaires.org/Fiche-no-8-Agir-syndicalement-lorsqu-un-e-collegue-se-suicide-ou-tente-de-se>

→ un article sur la souffrance au travail et les responsabilités de l'employeur : <https://www.solidaires.org/Denoncer-la-souffrance-au-travail>

• Sur le site de la Fédération SUD Education

→ le site « Et voilà le travail » concernant les conditions de travail et la santé au travail dans l'Éducation Nationale : tout savoir sur le Registre Santé et Sécurité au Travail, Accidents de Service, Médecine de prévention, CHSCT... <http://www.sudeducation.org/-Et-voila-le-travail-.html>

→ fiche sur le harcèlement moral / sexuel : <http://www.sudeducation.org/Fiche-harcelement-moral-individuel.html>